



# L'inflation et la stabilité des prix

---

## DOCUMENT D'INFORMATION

L'inflation est un mouvement persistant à la hausse, au fil du temps, du prix moyen des biens et des services, c'est-à-dire du « coût de la vie ». L'inflation et le risque d'inflation favorisent certains types de décision en matière de dépense et d'investissement. On parle de stabilité des prix lorsque l'inflation est trop faible pour influencer les décisions des agents économiques.

La mesure de l'inflation la plus fréquemment utilisée est l'*indice des prix à la consommation (IPC)*. Celui-ci reflète les changements que subit le prix d'un panier représentatif de biens et de services vendus au Canada (aliments, logement, transports, habillement, loisirs et autres biens et services achetés par les Canadiens).

Le taux d'inflation correspond à l'augmentation en pourcentage que les prix moyens enregistrent au cours d'une année. Ainsi, si le coût du panier de l'IPC atteint 102 dollars aujourd'hui alors qu'il s'établissait à 100 dollars il y a un an, cela signifie que le taux d'inflation actuel est de 2 %. Lorsque l'IPC augmente, le pouvoir d'achat du dollar détenu par le consommateur moyen baisse.

### Les coûts d'une inflation élevée

Au cours des quarante dernières années, le taux d'inflation annuel moyen a beaucoup fluctué. Il a atteint un sommet de 12,4 % en 1981 et s'est établi en moyenne à 1,5 % depuis 1992. Le taux d'inflation annuel était de 0,9 % en 1998.

Les prix ont tendance à augmenter lorsque la demande de biens et de services dépasse le niveau de la production. Une offre excédentaire de biens et de services tend à pousser les prix à la baisse.

Une *inflation élevée et instable* peut causer des torts graves. Une telle inflation affaiblit notre

capacité de maintenir des conditions propices à une expansion économique soutenue et à la création d'emplois. Elle suscite des incertitudes chez les consommateurs et les investisseurs et peut engendrer de pénibles cycles de surchauffe et de contraction, qui occasionnent des difficultés pour bon nombre de Canadiens. Qui plus est, une forte inflation érode la valeur des revenus et de l'épargne. Elle pénalise tout particulièrement les Canadiens qui ont un revenu fixe, notamment les retraités et les personnes défavorisées.

### L'engagement à l'égard du maintien d'un bas taux d'inflation

Les mesures de *politique monétaire* prises par la Banque du Canada visent à tirer parti des *avantages que comporte un bas taux d'inflation*. Un engagement crédible envers le maintien d'un bas taux d'inflation contribue à instaurer un climat favorable à la modération des taux d'intérêt et aux investissements productifs à long terme, ce qui stimule la croissance économique et la création d'emplois.

Les *cibles de maîtrise de l'inflation* servent de balises pour la conduite de la politique monétaire au Canada. Elles précisent la fourchette à l'intérieur de laquelle la Banque vise à contenir l'inflation mesurée par l'IPC; à l'heure actuelle, les limites de cette fourchette sont de 1 et de 3 %. Les cibles de maîtrise de l'inflation ont joué un rôle important dans l'atténuation des attentes inflationnistes au Canada, ce qui a contribué à maintenir l'inflation dans la fourchette cible ces dernières années.

En adoptant une fourchette cible, la Banque s'est engagée aussi dans les faits à ne pas permettre à la désinflation de se muer en une véritable *déflation*.